

Rue89 Lyon 20180626

<https://www.rue89lyon.fr/2018/06/26/mineurs-isoles-a-lyon-apres-l-expulsion-de-deux-squats-levacuation-d-un-foyer-d-hebergement/>



[Actualité](#)

Mineurs isolés à Lyon : après l'expulsion de deux squats, l'évacuation d'un foyer d'hébergement

Ce mardi matin, le foyer de la Sarra (Lyon 5e) a été évacué par les forces de l'ordre. Depuis un mois, 35 mineurs isolés en attente d'évaluation y étaient hébergés.

Par [Laurent Burlet](#) publié le 26/06/2018 à 17h42

C'est un nouvel épisode dans la prise en charge plus que chaotique des migrants qui se prétendent mineurs et qui ne sont pas pris en charge par la Métropole de Lyon.

Résumé d'un mois d'expulsions.

Le 29 mai dernier, la Ville de Lyon a fait expulser [un squat de mineurs isolés dans le 7e arrondissement](#), le jour d'une réunion de concertation sur le sujet organisé par la Métropole de Lyon.

Se rendant compte du problème, le cabinet du président de la Métropole a hébergé 35 mineurs non accompagnés (MNA) à la résidence de la Sarra, un centre d'hébergement ouvert pour le plan froid [et dont une partie des résidents a été remise à la rue la semaine précédente](#). Ils devaient y rester le temps de leur évaluation.

Il y a cinq jours, [des squatteurs d'un bâtiment appartenant à Grand Lyon Habitat ont été expulsés](#). Ce bâtiment devait servir à héberger une quarantaine de mineurs isolés étrangers.

« Une fin de prise en charge »

Dispositif saturé

Depuis près d'un an, Lyon connaît comme d'autres villes françaises davantage d'arrivées de mineurs non accompagnés (MNA). Selon la Métropole, il y aurait plus d'un millier de MNA arrivés en 2017 contre 600 en 2016.

Le service de la Métropole (la Méomie) et l'association missionnée depuis avril (Forum réfugiés), qui doivent les héberger en urgence et faire une première évaluation de leur âge, sont saturés. En attendant, ces migrants sont à la rue (lire notamment [l'enquête de Médiacités](#)). Certains trouvent des squats, d'autres sont hébergés chez des habitants. En novembre dernier, la Métropole de Lyon avait procédé à [l'expulsion d'une soixantaine de jeunes migrants africains](#) qui dormaient près de la gare Part-Dieu.

Ce mardi matin, vers 7 heures du matin, les services de la préfecture appuyés par la police ont procédé à l'évacuation du foyer de la Sarra (5e arrondissement) où des mineurs résidaient depuis près d'un mois.

Les services de la préfecture du Rhône ne sont pas intervenus à la suite d'un jugement ordonnant une expulsion. Ils ont signifié une « fin de prise en charge » aux personnes qui ont quitté le foyer « d'eux-mêmes », selon la porte-parole de la préfecture. La présence des forces de l'ordre a été suffisamment dissuasive, aux dires des témoins.

Sur les 35 jeunes, 18 ont été reconnus mineurs à la suite des évaluations réalisées par Forum réfugiés. 17 ont été considérés comme majeurs. Les derniers résultats négatifs ont été communiqués ce matin, quelques minutes avant qu'on ne leur dise de quitter les lieux. Ceux reconnus mineurs ont été conduits dans des foyers spécialisés, parfois à plus d'une centaine de kilomètres de Lyon, dans la Loire. Parmi ceux reconnus majeurs, 13 étaient encore ce matin dans le foyer. L'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) leur a proposé de déposer une demande d'asile. Ils ont tous refusé, selon la préfecture du Rhône.

Des recours vont être déposés devant le juge des enfants, a annoncé le collectif d'étudiants « les copains des mineurs » qui les soutiennent. Trois familles et une personne seule s'étaient maintenues dans ce foyer après la fermeture à la fin du mois de mai.

Toujours selon la préfecture, deux ont reçu une obligation de quitter le territoire (OQTF) et ont été orientées vers [le dispositif hébergement/départ volontaire DPAR](#). La troisième famille et la personne seule ont un « rendez-vous » à l'OFII pour faire « le point sur leur situation ».



Evacuation du foyer de la Sarra ce mardi matin à Lyon. ©DR

« Nous aurions souhaité être prévenus »

Rencontrés à la nouvelle permanence pour mineurs ouverte par le Secours populaire, derrière la place Jean Macé, les 13 mineurs étaient déboussolés.

« On n'a pas compris ce qui nous arrivait, raconte l'un d'entre eux. On pensait qu'on allait pouvoir rester dans ce foyer le temps que nos extraits de naissance arrivent ».

Nombreux sont ceux qui expliquent que la Métropole ne les a pas reconnus mineurs car ils n'ont pas pu fournir à temps un original de leur acte de naissance.

Estelle, une des étudiants du collectif « les copains des mineurs » exprime son « incompréhension » au sujet de cette évacuation :

« Les responsables de la Métropole nous avait dit qu'ils pourraient rester jusqu'au 5 juillet, même ceux qui n'étaient pas reconnus mineurs. On aurait pu se retourner. Ils auraient pu au moins nous prévenir. »

Mais elle ajoute, comme piste d'explication :

« Un responsable nous a dit qu'ils n'avaient pas apprécié qu'on ouvre un squat. Mais comment fait-on alors, pour les héberger ? Au bout d'un moment, on va finir par camper devant la Métropole de Lyon. »

Zorah Aït-Maten, L'adjointe en charge des affaires sociales de la Ville de Lyon, explique que ce foyer d'hébergement de la Sarra ouvert pour le plan froid doit être très prochainement détruit pour construire, à son emplacement, un Ehpad.